

Motion des vert'libéraux de La Tène « Pour une réflexion concernant la mise en circulation locale partielle de la rue des Broillets à Thielle »

Constat : Ces dernières années de nombreuses habitations se sont implantées dans la localité de Thielle. Il y a bien sûr le grand complexe Derrière le Château (entre le Pré-du-Pont et la Thielle), mais aussi diverses maisons le long de la rue des Broillets surlignée en rouge sur le plan joint.

Ceci amène nombre d'enfant à emprunter cet itinéraire surligné en rouge pour se rendre à l'école à Wavre, mais aussi pour jouer après les heures scolaires (vélo, planche ...)

Actuellement cette partie de la rue des Broillets est en zone 30 Km/h mais il y a déjà nombre de véhicules qui empruntent ce trajet plutôt que de faire le tour tout aussi rapide par le Pré-du-Pont et le Verger et où il y a nettement moins d'habitations et de trafic piétonnier scolaire (trajet surligné en vert).

Si les habitants du quartier sont extrêmement attentifs et prudents, ce n'est malheureusement pas toujours le cas pour tous les automobilistes.

L'arrivée prochaine dans notre localité d'un Yatoo Family Center au Broillets No 3 va certainement accroître le trafic automobile dans la zone.

Les automobilistes en provenance de Cornaux auront tendance à couper au plus court. Il est à noter que le trafic venant depuis la Direction Bienne par l'autoroute est invité par leur GPS à sortir à Cornaux et emprunter le trajet en rouge (testé sur plusieurs GPS de marques différentes).

Demande : Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de restreindre l'accès de ce tronçon à la circulation locale.

Alain Maurissen

Président des vert'libéraux de La Tène

La Tène, 23.02.2023

